



CALENDRIER DU PLAN D'ACTION

- > Créer une réserve citoyenne
- > Prendre en compte au recrutement toutes les compétences individuelles du SPV. Proposer une formation adaptée à chaque individu
- > Accélérer l'intégration des SPV et organiser des recrutements tout au long de l'année

2019 2019

- > Diversifier la ressource SPV
- > S'ouvrir davantage au grand public
- > Créer la possibilité un engagement différencié
- > Favoriser l'accès des SPV à l'encadrement opérationnel et fonctionnel
- > Développer et poursuivre les actions de formation des cadres de terrain
- > Garantir l'équivalence des formations en cas de mobilité
- > Améliorer la couverture sociale, accélérer la procédure de prise en charge en cas d'accident
- > Adapter l'engagement du SPV en fonction de ses possibilités

2019 2020

- > Encourager le développement de la filière JSP
- > Favoriser le recrutement d'experts volontaires
- > Favoriser et développer l'accueil des nouveaux volontaires
- > Valoriser la formation SPV en développant les équivalences
- > Valoriser et promouvoir les employeurs favorisant la disponibilité des SPV

2019 2021

- > Développer une stratégie de communication
- > Élargir et promouvoir le recrutement au sein du service de santé et de secours médical
- > Faciliter l'accès à la propriété et au logement social pour les SPV à proximité de la caserne d'affectation, notamment dans les zones tendues
- > Simplifier et approfondir tous les dispositifs à destination des employeurs publics et privés
- > Mettre en oeuvre le Compte personnel de formation
- > Partager et favoriser les bonnes pratiques

2019 2022